

Auteurs: DUPONT Yann - MIGNOT Thomas Groupe: 3IF4

# Manuel Utilisateur Commande Analog

#### Nom:

Analog – Lit des fichiers logs et fait des statistiques

# Synopsis:

./analog [OPTION]... FILE.log...

## **Description:**

Par défaut, affiche le classement des 10 documents les plus consultés depuis la lecture de FILE.log. Un fichier log contient par exemple un historique de navigation avec une url source (référant) et une url de destination. Pour plus d'informations sur le fonctionnement des fichiers log, vous pouvez consulter <a href="https://www.journaldunet.com/web-tech/developpeur/1008712-les-fichiers-log-des-indicateurs-utiles/">https://www.journaldunet.com/web-tech/developpeur/1008712-les-fichiers-log-des-indicateurs-utiles/</a>.

FILE.log doit exister sinon un message d'erreur s'affichera.

Vous devez posséder des droits en lecture sur FILE.log.

#### Fichier de configuration :

Vous pouvez introduire un fichier au format texte nommé URL\_base.txt dans le répertoire où se trouve l'application qui contiendra la base de l'URL que vous souhaitez éliminer. Si ce fichier n'est pas présent, aucune base n'est prise en compte.

# Options:

-g FILE.dot produit un fichier au format GraphViz correspondant aux transitions entre les documents depuis FILE.log. Si le fichier FILE.dot indiqué n'existe pas, il sera créé automatiquement. Sinon, l'ancien fichier sera écrasé. Vous devez posséder des droits en écriture sur FILE.dot. Pour plus d'informations sur le

format Graphviz, vous pouvez consulter <a href="https://www.graphviz.org/">https://www.graphviz.org/</a>

-e exclut tous les documents qui appartiennent à l'un des formats suivants :

css, js, png, jpg, gif, bmp.

-t heure sélectionne uniquement les hits dans le créneau horaire correspondant à

l'intervalle [heure, heure+1[. L'heure saisie doit appartenir à l'intervalle

[0,23]. Seul format accepté pour l'heure : nombre entier.

### **Auteurs:**

Ecrit par Yann Dupont et Thomas Mignot.

#### Voir aussi:

Le code source est disponible pour modifications, et vous pouvez également consulter le compte-rendu pour de plus amples explications sur ce programme.